

UNIVERSITE DE LYON II  
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

L'ARABISATION DES SCIENCES  
SOCIALES ET HUMAINES  
EN ALGERIE

1980-1982 : une étape décisive  
dans l'histoire de l'Université

thèse de doctorat de troisième cycle  
en sciences de l'éducation  
présentée par  
Géraud GENESTE

LYON 1983

**TABLE DES MATIERES**

INTRODUCTION.....	3
<b>Chapitre I : <u>L'ANALYSE D'UN PROCESSUS D'ARABISATION</u></b>	
I - <u>Détermination de l'objet</u> .....	11
1) - Arabisation.....	11
2) - Sciences sociales et humaines.....	14
3) - Algérie 1980-1982.....	17
4) - L'observatoire.....	20
II - <u>Structures et partenaires</u> .....	21
1) - Le pouvoir .....	21
2) - Les enseignants .....	22
3) - Les étudiants .....	23
4) - Le personnel administratif .....	24
5) - L'opinion publique .....	24
III- <u>Thèse et hypothèses</u> .....	26
1) - Volontarisme d'un projet .....	26
2) - Difficultés d'un déroulement .....	27
3) - Ambiguïté d'un bilan.....	27
4) - Interrogations sur l'avenir .....	28
IV - <u>Méthodes et mises en oeuvre</u> .....	29
1) - Etudes .....	32
2) - Textes ministériels.....	33
3) - Statistiques .....	35
4) - Entretiens.....	36
5) - Contexte réactionnel .....	38
6) - Contexte événementiel .....	40
<u>Conclusion</u> .....	40

Chapitre II : ETAPES ANTERIEURES (1954-1980)

I - <u>Légitimité révolutionnaire de l'arabisation de l'enseignement</u> .....	42
II - <u>Débuts symboliques et laborieux (1962-1965)</u> .....	45
1) - Déclarations présidentielles.....	45
2) - Institutionnalisation .....	49
3) - Démarrage.....	50
III- <u>Irréversibilité et ouverture (1965-1978)</u> .....	50
1) - Proclamations .....	51
2) - Textes institutionnels.....	55
3) - Mises en place .....	56
4) - Mai 1975 : élargissement et radicalisation ...	60
<u>Conclusion</u> .....	65

Chapitre III : LA DERNIERE ETAPE. LA DECISION POLITIQUE

(1979-1980)

I - <u>Etat de l'arabisation</u> .....	66
II - <u>Actes du pouvoir</u> .....	73
1) - Le 4 <sup>e</sup> Congrès du FLN (27-31 janvier 1979).....	74
2) - Les déclarations du nouveau Ministre ..	75
3) - Le Comité Central des 26-30 décembre 1979.....	77
III- <u>De la décision du Parti à celle de l'Etat...</u>	79
IV - <u>L'arrêté ministériel du 14 septembre 1980</u> .....	88
<u>Conclusion</u> .....	94

Chapitre IV : LE DEMARRAGE DE L'ARABISATION

TOTALE (1980 - 1981)

I - <u>Arabisation des étudiants</u> .....	99
1) - Les faits .....	99
2) - Les réactions .....	104
II - <u>Arabisation des enseignants</u> .....	108
1) - Le nombre .....	108
2) - Les mesures ministérielles et leur application.....	112
3) - Les réactions .....	121
4) - Quelle solution ? .....	124
<u>Conclusion</u> .....	127

Chapitre V : LA POURSUITE DU PROCESSUS

D'ARABISATION (1981-1982)

I - <u>Contexte national et universitaire</u> .....	129
II - <u>Arabisation dans l'Université d'Oran</u> .....	134
1) - Les spécialités.....	135
2) - Les instruments de travail.....	138
3) - La formation des enseignants.....	143
III- <u>Arabisation dans les Universités d'Algérie</u> .....	147
1) - Le Séminaire de mai 1982.....	147
2) - Les entretiens.....	154
<u>Conclusion</u> .....	156

Chapitre VI : LE POINT ENTRE LES DEUX PREMIERES  
ET LA TROISIEME ANNEE D'ARABISATION

I - <u>Statut de l'arabisation</u> .....	161
1) - Le fait.....	161
2) - Interprétation .....	165
II - <u>Problèmes d'arabisation</u> .....	167
1) - Formation des enseignants .....	168
2) - Administration universitaire .....	169
3) - Documentation .....	171
4) - Plurilinguisme .....	173
III- <u>Perspectives, propositions, projets</u> .....	174
1) - Perspectives .....	175
2) - Propositions .....	175
3) - Projets.....	177
<u>Conclusion</u> .....	179

Chapitre VII : L'ENGAGEMENT DE LA TROISIEME ANNEE  
(AUTOMNE 1982)

I - <u>Contexte universitaire</u> .....	181
- Presse .....	182
- Eté 1982 .....	186
- Voyage en France de M.Brerhi.....	187
- Plan Quinquennal .....	189
II - <u>L'arabisation à sa troisième année</u> .....	190
- Enseignements .....	190
- Documentation .....	193
- Encadrement .....	195
- Arrêté de septembre 1982.....	197
III- <u>Témoignages</u> .....	199
- Enseignants algériens.....	199
- Enseignants étrangers .....	201
- Responsables .....	203
- Etudiants .....	205
<u>Conclusion</u> .....	206

CONCLUSION GENERALE : <u>Avenir de l'arabisation</u> .....	208
- Monolinguisme de décision.....	209
- Bilinguisme de transition .....	210
- Plurilinguisme d'ouverture.....	211
- Enseignement supérieur .....	213
- Choix de société.....	214
 Bibliographie.....	 216
 Table des matières.....	 219

\*\*\*\*\*

## Chapitre V

### LA POURSUITE DU PROCESSUS D'ARABISATION (1981-1982)

S'agissant de la deuxième année d'arabisation, il importe de faire apparaître qu'elle s'organise autour de trois points caractéristiques.

Premièrement, tout en continuant notre histoire de l'arabisation des sciences sociales et humaines d'un point de vue global et national, nous l'étudierons aussi sur un cas particulier, celui de l'Université d'Oran. Deuxièmement, si l'année universitaire 1981-1982 a été marquée, elle aussi, comme la précédente, par la volonté d'arabiser les enseignants francophones, nous montrerons qu'elle l'a été également par un effort important pour l'enrichissement de la documentation en langue arabe. Troisièmement, nous nous efforcerons d'établir que, s'il est vrai que le contexte socio-politique national accentue encore la tendance à l'arabisation, il l'est également que l'enseignement supérieur, pour sa part, tout en maintenant sa politique d'arabisation, vise aussi d'autres objectifs, mis en lumière, entre autres, par l'élaboration de la nouvelle carte universitaire.

Pour présenter la situation de l'arabisation de la deuxième année des sciences sociales et humaines à l'Université d'Oran et, ensuite, dans l'ensemble des Universités et Centres Universitaires de l'Algérie, nous allons, d'abord, mettre en évidence les événements principaux qui structurent le contexte, à la fois, national et universitaire, dans lequel se déroule cette deuxième phase.

#### I - Contexte national et universitaire

Premier événement : un rapport annuel du Conseil Supérieur de la Langue Nationale est présenté à la sixième session du Comité Central de décembre 1981, qui en approuve les orientations (1).

Ce rapport réaffirme, dans la ligne des décisions antérieures et en particulier de celles du quatrième Congrès du F.L.N., que "le choix entre la langue nationale et une langue étrangère est chose

---

1 - Ce conseil avait été installé par le Président de la République le 27 décembre 1980.

hors de question", et que la langue arabe doit être utilisée comme un instrument de travail, de rapport et de communication. Pour atteindre cet objectif, il souligne la nécessité de réunir "les conditions objectives permettant d'éliminer les aspects contradictoires entre les décisions politiques et l'application effective, la réalisation de la complémentarité et de l'harmonie entre les générations et l'anéantissement des obstacles linguistiques entre l'administration et les masses, l'élimination des contradictions existant entre la politique de formation et les secteurs d'emploi, par la réalisation d'une coordination entre l'enseignement et le recrutement"...

Au delà de la phraséologie habituelle, ce texte dénote, à la fois, une lucidité réelle sur la nature des contradictions et la volonté de les lever, d'une part, en poursuivant l'arabisation de l'administration et, de l'autre, en donnant "la priorité à l'arabisation de l'emploi". Par ailleurs, le rapport met l'accent sur les réalisations suivantes : le démarrage effectif de l'arabisation des sciences sociales et humaines et les résultats positifs enregistrés dans l'arabisation de l'état-civil. Il insiste également sur les retards à compenser, tant en ce qui concerne l'arabisation des administrations scolaires et universitaires que celle des autres "secteurs prioritaires, tels qu'ils ont été définis par le Comité Central lors de sa troisième session" (2).

En février 1982, un deuxième événement non moins important, mais à signification linguistique différente, concerne à la fois la nation dans sa lutte pour le développement et l'Université chargée de former les hommes nécessaires pour cette lutte : la tenue à Alger du premier séminaire national sur la recherche scientifique.

A cette occasion, le Président Chadli prononce un discours qui donne à l'Université une responsabilité majeure en matière de recherche scientifique et technique. Cette responsabilité est d'ailleurs, ajoute-t-il, celle de tout musulman, car le premier verset du Coran dit : "Lis au nom de Dieu qui a créé". Elle est d'autant plus grande que "les ressources naturelles sont des richesses périssables".

---

2 - El Moudjahid, 27 décembre 1981 ; Révolution Africaine, du 1er au 7

Aussi affirme-t-il que "la véritable richesse d'une nation (...) est l'homme, ses efforts, sa foi et son engagement à l'égard des espérances de son peuple" (3).

Monsieur Brerhi, Ministre de l'Enseignement et aussi de la Recherche Scientifique, est également président du Conseil National de la Recherche Scientifique (fondé en 1973). A ces divers titres, il déclare : "L'acte scientifique est un acte éminemment politique (...), nous le chargeons des aspirations de millions d'hommes à la promotion et à la libération sociale et culturelle (...). Nous sommes pour la science, car nous avons confiance en la science, car nous prenons parti pour elle, car nous voulons que toute notre démarche soit empreinte d'une vision scientifique du monde, car nous voulons éduquer, comme nous y invite la Charte nationale, les générations montantes dans un esprit scientifique" (4).

Un journaliste algérien compare le nombre des chercheurs de son pays à celui du Japon : "Au Japon, il existe 500.000 chercheurs pour 100 millions d'habitants ; en Algérie, ils sont au plus 1.800 pour 18 millions d'habitants. Pour le premier pays, le rapport est de 1 à 200 ; pour le second de 1 à 10.000" (5).

Un des participants au séminaire aborde la question de la recherche en sciences sociales : celle-ci, "dans son appréhension et sa compréhension des phénomènes sociaux en Algérie, doit intervenir à temps pour éviter de se cantonner dans les constats ou la prévision dominée par des considérations théoriques, superficielles, coupées de la réalité" (6).

Parmi les résolutions adoptées par les séminaristes figure la nécessité "de mettre de plus en plus l'accent, sans nuire d'aucune façon à sa démocratisation, sur la qualité de l'enseignement, et ce pour répondre aux exigences de la recherche scientifique et technique" (7).

---

3 - El Moudjahid, 24 février 1982.

4 - Révolution Africaine, du 12 au 18 février 1982.

5 - Algérie-Actualité, du 4 au 10 mars 1982.

6 - El Moudjahid, 26-27 février 1982.

7 - Ibid.

Or, développer la recherche scientifique et technique signifie, dans l'état actuel des choses, augmenter l'influence des langues étrangères en Algérie ! [Troisième événement : la réalisation d'une nouvelle carte universitaire dont le projet remonte à septembre 1981 et qui a pour objectif "une formation supérieure pour la promotion de l'homme et conforme aux besoins du développement" ->

Ces besoins ont changé, explique Monsieur Brerhi aux représentants de la presse nationale, et il faut adapter l'Université, "aux réalités nouvelles du pays". Il y a "absence de coordination entre le supérieur et le secondaire". Aussi, ajoute-t-il, l'Université ne contrôle plus "le flux grossissant des effectifs".

Le Ministre insiste sur une seconde "distorsion", qui a conduit, elle aussi, à la refonte de la carte universitaire : celle qui existe entre les étudiants en sciences sociales (36,4 %) et les inscrits soit en hydraulique (0,6 %), soit dans la branche vétérinaire (1 %) (8).

L'horizon de la refonte est l'an 2000. Les prévisions portent sur 220.000 places pédagogiques. Les principes directeurs du réajustement sont les suivants : "l'équilibre régional et la démocratisation, l'algérianisation, la formation scientifique et technologique, la vision à long terme, la nécessité d'affiner les profils et les spécialités, la spécialisation des nouvelles structures de la formation supérieure en Instituts nationaux ou à grande vocation régionale".

En ce qui concerne le contenu du réajustement, Monsieur Brerhi passe en revue les grandes disciplines. "Le pourcentage des inscrits en sciences sociales sera en baisse et tombera en 1990 de 36 % à 21 %. Les sciences sociales seront restructurées en différents instituts. De même, toutes les spécialités seront enseignées à Alger, Oran, Constantine et Annaba. Enfin, la spécialisation régionale pour les sciences économiques (planification et gestion) est prévue". Les programmes seront refondus. Un Institut de droit musulman sera créé à Alger en attendant la fin des travaux de l'Université de théologie "Emir Abdelkader".

Le Ministre expose sa pensée en réponse à une question concernant la refonte des sciences sociales et leur rôle dans la politique culturelle :

- "La première phase a été largement entamée avec l'unification de la langue nationale, l'objectif essentiel ayant été d'éliminer la langue coloniale. Actuellement, l'Université entre dans la seconde année d'arabisation des sciences sociales. Des moyens ont commencé à être mis en oeuvre : le centre de traduction, les cours d'apprentissage de l'arabe et des langues étrangères".
- La seconde phase concernera "le développement du patrimoine culturel populaire national, le patrimoine de tout le pays". Il y aura, précise Monsieur Brerhi, "introduction de modules d'enseignement du patrimoine culturel populaire sous ses différentes composantes (linguistique, arts populaires, littérature algérienne orale, dialectes populaires). Certains modules seront obligatoires et d'autres à option en fin de licence et en magister (lettres et culture arabes, sociologie et histoire). Un arrêté du Ministère sanctionnera la création dans les jours qui suivront d'un département intitulé "département de littérature et de dialectes populaires", au sein de l'institut des langues et cultures arabes dans les quatre grandes villes universitaires" (9). En ce qui concerne la recherche, des filières seront créées en magister, l'une en sociologie culturelle et l'autre en littérature maghrébine.

Les propos de Monsieur Brerhi sur les grandes orientations de la nouvelle carte universitaire appellent quelques remarques. D'abord, à condition de distinguer entre principes directeurs et exposé, il est curieux que l'algérianisation figure en bonne place dans les principes directeurs, alors que l'arabisation, elle, ne figure que dans l'exposé et seulement à propos des sciences sociales et humaines ! Quant au patrimoine populaire, il ne figure, lui aussi, que dans l'exposé, avec une insistance d'ailleurs toute nouvelle. Ensuite, en matière de politique culturelle, un rôle particulier est confié aux sciences sociales et humaines, non seulement parce qu'elles sont le lieu privilégié de l'arabisation, mais encore parce qu'elles ont à prendre en charge le développement du patrimoine populaire. De plus, la part quantitative des sciences sociales et humaines à l'intérieur de la nouvelle carte universitaire est appelée à diminuer, de façon considérable, au bénéfice des autres sciences souvent dites exactes. A partir de ces dernières,

enfin, doit être développée une formation scientifique et technologique qui sera un des axes fondamentaux de la nouvelle politique universitaire (de nouveaux cadres pour le développement).

Cette politique universitaire est à rapprocher de celle qui est à promouvoir en matière de recherche scientifique et technologique, telle qu'elle a été exposée au cours du séminaire national sur la recherche. Dans l'état actuel des choses, le vecteur linguistique de ces politiques sera pratiquement encore les langues étrangères plus que la langue nationale, bien que, idéologiquement, le choix ne soit plus à faire, comme vient de la réaffirmer le Comité Central.

En fait, l'arabisation des sciences sociales et humaines reste le fleuron de la politique menée par le pouvoir dans son combat, à la fois, contre la langue coloniale et pour une culture vraiment nationale, qui se veut, non seulement arabisée, mais encore scientifique, même en matière sociale et humaine.

## II - Arabisation dans l'Université d'Oran

Examinons, à présent, comment se poursuit le processus d'arabisation de ces sciences en deuxième année dans la plus grande Université régionale d'Algérie, celle d'Oran, où nous avons passé l'année universitaire 1981-1982.

Comme les autres grandes Universités d'Algérie, elle a, en effet, bénéficié, au cours de l'été précédent la rentrée, de mesures facilitant l'arabisation de ses enseignants. Il ne s'agit pas, ici, de revenir sur l'expérience malheureuse de l'Université d'été. Qu'il suffise de parler, d'une part, des stages effectués en Syrie par une cinquantaine d'enseignants de niveau 3, parmi lesquels se trouvaient des Oranais et, d'autre part, de l'arrêté du 25 juillet 1981 "portant création d'un centre intensif des langues au sein des Universités" (le rôle de ces centres est d'enseigner les langues aux enseignants et aux étudiants). Cette Université a, en effet, au cours de cette année universitaire, déployé des efforts pour l'enrichissement de la documentation arabe, tout comme, d'ailleurs, les autres villes universitaires.

1) - Les spécialités

Commençons par l'étude de la situation de l'arabisation des différentes spécialités concernées par l'arrêté du 14 septembre 1980, et ce au cours de l'année universitaire 1981-1982 (les sciences politiques ne sont pas enseignées à Oran).

En sciences sociales, les deux années du tronc commun sont complètement arabisées, aussi bien en psychologie qu'en sociologie, excepté pour les redoublants de l'année 1980-1981 qui se retrouvent avec les redoublants de la deuxième année. Cet Institut a une longue tradition d'arabisation en sociologie (la section arabophone en sociologie a été ouverte en septembre 1973), et même en psychologie (la première année arabophone était déjà en 1979-1980 plus nombreuse que la première année francophone). Si le Directeur de l'Institut est plutôt francophone, son adjoint est un bon arabophone. Les circulaires administratives sont rédigées en arabe et en français.

Cependant, il semblerait que la baisse des effectifs étudiants <sup>fut</sup>, en partie, une conséquence de l'arabisation. En partie seulement, car la question des débouchés se pose avec acuité pour les licenciés en sociologie et même en psychologie, qu'ils soient francophones ou arabophones.

En sociologie, l'enseignement arabisé est assuré par 1 professeur syrien et 7 maître-assistants (4 algériens et 3 étrangers dont 2 jordaniens et 1 irakien). La première promotion de post-graduation est composée de 14 arabophones : ils sont assistants stagiaires et pourront enseigner dès la rentrée 1982. Par ailleurs, 2 maître-assistants bilingues sont détachés en France pour préparer un doctorat d'Etat ; un arabophone y prépare un troisième cycle. Les autres enseignants algériens sont francophones (10).

En sciences juridiques, les deux premières années sont totalement arabisées, à l'exception de la section francophone maintenue en 1980-1981 et prolongée, en deuxième année, en 1981-1982 (celle-ci ne compte que 40 étudiants sur un total de 300). Les cours sont assurés

---

10 - Nous n'avons pas pu obtenir des statistiques parallèles pour le département de psychologie.

par 40 enseignants arabophones : 20 sont algériens et les 20 autres sont des proche-orientaux. Parmi ces derniers, se trouvent les 5 maîtres de conférence de l'Institut où l'on prépare l'algérianisation complète pour la rentrée 1983-1984.

Le directeur de l'Institut est francophone (il aurait connu des difficultés avec les étudiants arabophones au cours de l'année 1981-1982). Les circulaires administratives sont en arabe et en français. Les secrétaires sont bilingues, mais feraient beaucoup de fautes de frappe en langue nationale, ce qui représente une difficulté pour les enseignants arabophones qui leur confie du travail.

La question des débouchés se pose pour les diplômés arabophones.

- En sciences économiques, la politique d'arabisation de l'Institut se veut progressive et fondée sur l'algérianisation du corps enseignant. Par souci d'unification de la pédagogie, une seule section regroupe les étudiants qui suivent des modules en langue nationale ou en français.
- Arabophones et francophones se retrouvent ensemble pour les cours de langue étrangère : l'anglais. Depuis plusieurs années (1977 ?), les cours de droit commercial, en première année, sont arabisés ; en deuxième année, le module de finances publiques est enseigné, au choix de l'étudiant, en arabe ou en français.
- Durant chacun des deux semestres de 1980-1981, deux modules sur cinq sont arabisés. Outre les modules de droit commercial enseignés en arabe durant les deux semestres, le cours sur les institutions politiques et administratives algériennes (1er semestre) et celui sur la formation du sous-développement (2ème semestre) sont enseignés en arabe. Les mathématiques restent enseignées en français par des enseignants appartenant à l'Institut des sciences exactes.
  - En 1981-1982, le premier semestre de la première année compte un module de plus que l'année précédente en langue nationale : les mathématiques. Au second semestre, le droit commercial est enseigné en arabe, ainsi que les mathématiques ; mais le cours sur la formation du sous-développement est à nouveau enseigné en langue française. Au premier semestre de la deuxième année, seul le cours de finances publiques est enseigné en langue nationale ou en français : les autres ne sont donnés qu'en français.

L'arabisation totale de l'enseignement de la première année est prévue pour la rentrée de l'année universitaire 1982-1983. Cette année-ci verrait aussi la semi-arabisation de la deuxième année. Le retard de l'Institut dans le processus d'arabisation est admis officiellement (en sciences économiques, le cas d'Oran n'est pas unique).

L'enseignement est assuré par 54 Algériens, dont 7 enseignent en langue nationale. Un gros effort de la part de certains permettrait le remplacement, en 1982-1983, des 24 enseignants en provenance du Proche-Orient. Au sujet de ces derniers, il est à noter que bon nombre d'entre eux ont reçu leur formation supérieure dans les pays de l'Est (et donc dans une autre langue que l'arabe). Enfin, 9 étrangers francophones devraient quitter l'Institut à la fin de l'année universitaire 1981-1982.

Par ailleurs, l'Institut connaît une baisse importante de ses effectifs étudiants. Au cours de l'année 1980-1981, beaucoup d'étudiants ont demandé leur transfert dans un autre institut, en partie à cause de l'arabisation. Le problème se pose, en effet, pour les élèves formés en français, en particulier au lycée Pasteur. Il se pose également pour des émigrés dont la famille habite Oran.

L'administration est bilingue. Le Directeur soutient les efforts de la commission d'arabisation de l'Institut. Toutefois, la question de l'arabisation des secrétaires est délicate. Celles-ci savent l'arabe, mais elles ont pris l'habitude de travailler en français. Faut-il essayer de les recycler en arabe ? Faut-il essayer de les remplacer ? Pour le moment, c'est telles quelles - et elles sont nombreuses - qu'elles sont indispensables à la bonne marche des services.

Au terme de cette première approche de la situation de l'arabisation dans l'Université d'Oran au cours de l'année 1981-1982, quelques remarques s'imposent. D'abord, si l'arabisation de la deuxième année en sciences sociales et juridiques est pratiquement réalisée, elle ne l'est pas en sciences économiques, qui connaissent un retard important, en fait d'arabisation, même en première année. Ensuite, l'algérianisation du corps enseignant est, assurément, recherchée dans <sup>tous</sup> les Instituts ; cependant, pour la réaliser convenablement, il faudra compter sur l'arrivée des nouvelles générations d'enseignants et l'arabisation des francophones (ceux-ci sont nombreux dans toutes les spéciali-

tés). Par ailleurs, les effectifs étudiants sont en diminution, excepté en sciences juridiques ; l'arabisation en est une des causes. Enfin, si l'administration est partout bilingue, c'est la langue française qui reste la plus aisément utilisée .

## 2) - Les instruments du travail

L'année universitaire 1981-1982, en matière de documentation, est marquée, à Oran, par deux événements.

D'abord, une exposition-vente du livre arabe se tient au siège de l'Office des Publications Universitaires (OPU) (11) de cette ville, au début du mois de janvier 1982. Elle regroupe 1000 titres pluri-disciplinaires ; et 35 maisons d'édition des pays arabes y sont représentées. Le succès de cette exposition est considérable. Les locaux de l'OPU sont trop exigus pour contenir le nombre élevé des visiteurs et des

---

11 - L'Office des Publications Universitaires est, avec la Société Nationale d'Édition et de Diffusion (SNED) et l'Institut Pédagogique National (IPN), le troisième organisme d'État couvrant le secteur du livre. Cet office a été créé par l'ordonnance du 21 novembre 1973. En fait, il a démarré en avril 1975. Son rôle consiste à produire, importer et distribuer (cf. Révolution Africaine, du 30 mai au 5 juin 1980 et du 16 au 22 octobre 1981). De 1975 à 1981, un million d'exemplaires ont été produits : des photocopiés, des ouvrages et les revues suivantes : L'Université, La Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et Administratives, Etthaqafa oua Thaoura. "En août 1981, le volume des importations se présente comme suit : - Langue arabe: 68.680 volumes en provenance du Liban, de la Tunisie et surtout de Syrie (accord bilatéral important avec ce pays) ; 60 % des ouvrages traitent des sciences sociales, 40 % des sciences pures et appliquées. - Langue étrangère : 51.314 volumes". Pour la rentrée de l'année universitaire 1981-1982, un effort particulier a été réalisé : en sciences sociales, 66.000 volumes ont été importés en langue étrangère et 43.000 en langue nationale. Le réseau de distribution est à la fois interne (chaque centre universitaire possède une antenne de l'OPU) et public (des librairies où un ouvrage édité par l'Office est vendu au 1/3 de son coût de production ; les manuels photocopiés sont vendus à un prix symbolique qui varie de 4 à 7 DA).

acheteurs particulièrement attirés par le livre arabe religieux (12).

Ensuite, un congrès inter-arabe des bibliothécaires se réunit en mai 1982 sous la présidence du Conservateur de la bibliothèque centrale de l'Université d'Oran. Les pays arabes représentés sont au nombre de 14. Ils travaillent durant trois jours en langue nationale, avec les représentants de plusieurs universités d'Algérie. La région Ouest du pays est particulièrement présente à cette réunion qui vise le renforcement de la coopération entre les différentes bibliothèques du monde arabe. L'échange des informations sur la situation du livre arabe dans chacun des pays est dense et appelle d'autres rencontres semblables.

Ces deux événements sont significatifs des efforts fournis à Oran pour le renforcement de la documentation dont ont énormément besoin les étudiants arabisés. Examinons maintenant ce dont ces étudiants disposent habituellement, soit dans les librairies, soit dans les bibliothèques universitaires, soit dans les centres de documentation.

Les librairies de l'OPU et de la SNED (13) sont nombreuses à Oran. Elles assurent la vente d'ouvrages à des prix particulièrement compétitifs en raison des aides consenties par l'Etat, y compris pour

---

12 - Cette manifestation s'est déjà déroulée à Alger du 30 novembre au 3 décembre 1981. Elle a été organisée par l'OPU sous l'égide du ministre de l'Enseignement supérieur. Elle fut suivie d'un séminaire sur le livre arabe universitaire. Le problème de la traduction constitue un des points forts de ce séminaire.

13 - La SNED a été créée par le décret 28-66 du 27 janvier 1966. Elle dispose du monopole d'importation de toutes les publications. "L'opération d'importation en soi est soumise à l'autorisation annuelle globale (qui) est répartie comme suit : 60 % pour les titres étrangers (3 milliards de centimes pour 1.800.000 titres) et 40 % pour les titres arabes (2 milliards de centimes pour 2.344.000 titres)" (El Djeich, octobre 1980). La politique définie depuis quelques années vise à équilibrer la livre arabe par rapport au livre étranger (essentiellement français) ; mais le gel des relations avec l'Egypte, qui était le principal fournisseur, et la faiblesse de la production arabe empêchent la réalisation de cet objectif.

les livres importés. Le problème pour l'étudiant est moins le prix des livres que la possibilité de les trouver quand il les cherche : ils n'existent pas toujours sur le marché, et les stocks sont pratiquement inexistant; de plus, l'étudiant ne peut guère compter sur les vendeurs pour trouver les livres dont il a besoin.

En ce qui concerne les bibliothèques universitaires, chaque Institut possède sa propre unité. Celle-ci est autonome pour ce qui regarde les prêts aux étudiants et la salle de travail (ouverte au public de 8 à 18 heures). Les commandes de livres sont centralisées ; une procédure bureaucratique très précise en ralentit considérablement l'exécution. Par ailleurs, le personnel de ces bibliothèques n'a pas toujours un niveau de formation très élevé, surtout dans le domaine du livre arabe. Le plus souvent, le responsable de la bibliothèque d'Institut est francophone et étend davantage le secteur dans lequel il est le plus à l'aise du point de vue linguistique ; et ce d'autant plus que les livres en langue étrangère sont, encore maintenant, les plus demandés, même par des étudiants qui reçoivent leur enseignement en langue nationale. En moyenne, les livres en langue arabe représentent 10 % de l'ensemble des ouvrages possédés par un centre de documentation, qu'il soit universitaire ou autre. En outre, beaucoup de ces livres en langue arabe sont des traductions de livres écrits en français. Aussi un étudiant arabophone sachant lire le français préférera-t-il consulter l'ouvrage recherché dans sa langue de composition. Ce n'est d'ailleurs pas sans profit linguistique : un des responsables les plus importants de l'Université algérienne a vanté les mérites de cette conduite qui oblige l'étudiant arabophone à perfectionner ses connaissances en langue française.

Afin de mettre en évidence les possibilités offertes à un étudiant en sociologie par un centre de documentation, nous avons inventorié les ouvrages de sociologie, à la disposition des arabophones, en rapport avec les modules réellement suivis durant les deux premières années d'enseignement. Pour la présentation des résultats, nous mettons en regard l'intitulé du module semestriel et le nombre des titres existant dans le centre.

<u>Intitulé des modules</u>	<u>Nombre d'heures</u>
<u>Année 1</u>	
<u>1er Semestre :</u>	
Sociologie I	9
Introduction à l'analyse économique	15
Mathématiques	?
Analyse sociologique de l'histoire algérienne:	9
Exercice d'observation et de documentation sociale	6
<u>2° Semestre :</u>	
Sociologie II (histoire de la sociologie)	0
Sociologie culturelle	11
Macro-économie	9
Mathématiques	?
Géographie humaine du Maghreb	8
Méthodologie des sciences sociales	1
<u>Année 2</u>	
<u>3° Semestre :</u>	
Méthode de la sciences juridique et système du droit positif algérien	10
Economie du socialisme	1
Psychologie sociale	4
Statistiques appliquées	?
Méthodologie sociologique	0
<u>4° Semestre :</u>	
Lecture d'auteurs sociologiques contemporains:	1
Micro-économie	15
Psychologie sociale	6
Chartes de la Révolution algérienne	10
Sociologie politique	5

La lecture de ces résultats manifeste, d'abord, le petit nombre de titres offerts à l'étudiant dans un secteur pourtant largement arabisé depuis de longues années. Ensuite, si certains secteurs de l'enseignement sont mieux pourvus, d'autres connaissent des carences graves : notamment la méthodologie et les auteurs contemporains (un étudiant arabophone signale que des professeurs demandent aux étudiants de faire des exposés en arabe après les avoir préparés à partir de livres écrits en français). Enfin, nous n'avons effectué cet inventaire que pour les deux premières années : il faudrait la poursuivre pour les deux dernières années dites filières ou spécialités, telle la sociologie rurale ou industrielle.

En psychologie, la situation est encore plus mauvaise qu'en sociologie. La carence en livres arabes est notoire. Les étudiants sont obligés de travailler sur des ouvrages en langue française et, de plus en plus souvent, en langue anglaise. La bibliothèque de l'Institut des sciences sociales, qui regroupe les ouvrages de sociologie et de psychologie, possède 1.000 livres en arabe et 10.000 en français.

En droit comme en économie, les livres en arabe couvrent uniquement telle ou telle partie du programme d'enseignement. Les ouvrages généraux sont les plus nombreux. Un effort considérable devra être fait pour augmenter les importations en provenance des pays arabes et surtout les traductions des livres écrits en français et en anglais, si du moins on veut répondre à la demande des étudiants des deux premières années de licence (14).

S'agissant de l'arabisation, les instruments de travail sont principalement les livres, la documentation, les photocopiés, etc... Mais, d'une façon générale, les instruments de travail, ça sont aussi des salles, des rencontres, des séminaires, etc... Les étudiants d'Oran ne manquent ni de salles ni de séminaires. Toutefois, ils sont mal pourvus en livres, documentation, photocopiés en arabe.

---

14 - La première foire internationale du livre qui s'est tenue à Alger du 16 au 23 avril 1982 fut un succès : 285 éditeurs et 28 pays ont été représentés.

### 3) - La formation des enseignants

La poursuite de l'arabisation des enseignants algériens francophones est confiée, par l'arrêté du 25 juillet 1981, au "centre d'enseignement intensif des langues". Ce centre a la responsabilité, à la fois, des cours organisés dans les locaux de l'Université d'Oran et des stages "pour les enseignants mis en détachement pour leur recyclage à l'étranger".

En ce qui concerne les stages, quelques enseignants d'Oran ont bénéficié, nous l'avons dit, d'un séjour de deux mois à Damas, durant l'été 1981 et dans le cadre des accords entre l'Université d'Algérie et celle de Syrie. Par la suite, des stages analogues de six mois ont lieu durant l'année universitaire. Des enseignants en sciences juridiques et sociales partent ainsi à Damas en février 1982. Aucun économiste ne participe au voyage : leur Institut est prévenu trop tard par Alger.

Les cours sont organisés dès le mois de novembre 1981. Une rencontre, entre le directeur du centre de langues et les enseignants, a lieu le 9 novembre. Une dizaine d'enseignants seulement sont présents. On les informe des nouvelles dispositions les concernant. D'abord, le centre est destiné à l'apprentissage des langues ; mais, en raison de l'urgence de l'arabisation, "l'année 1981-1982 sera réservée à la langue nationale ; l'apprentissage de l'anglais commencera à la rentrée 1982" (15). - Ensuite, trois niveaux en langue arabe seront assurés : le niveau 1 "concerne ceux qui parlent l'arabe algérien", le niveau 2 "ceux qui peuvent s'exprimer en arabe moderne", le niveau 3 ceux qui peuvent communiquer aisément et "utiliser une terminologie scientifique en arabe moderne" (un quatrième niveau regroupe les enseignants à même d'être détachés dans une université à l'étranger). Pour ces trois niveaux, les enseignants ont la possibilité, ou bien de suivre 4 heures de cours par semaine, tout en assurant leur enseignement, ou bien encore de suivre 9 heures de cours, en étant partiellement déchargés de leur enseignement, ou bien enfin de suivre 20 heures de cours et donc d'être complètement déchargés de tout enseignement. Un

test écrit et oral permettra la répartition des enseignants dans les trois niveaux. Ce test sera organisé dans les quinze jours suivants. Les cours commenceront immédiatement après. Ils seront assurés par des professeurs d'arabe de lycées, pour les niveaux 1 et 2, et des enseignants de chaque institut prendront en charge les cours du niveau 3.

Effectivement, le test est organisé quelques jours après cette réunion d'information. L'examen écrit porte sur un texte en arabe vocalisé d'une dizaine de lignes. Le sujet abordé est celui de la décision par l'U.N.E.S.C.O. d'utiliser désormais la langue arabe au même titre que les autres langues officielles de l'Organisation. Trois questions invitent à rédiger quelques lignes pour expliquer, d'une part, le retard de la langue arabe dans les domaines scientifiques et techniques et, d'autre part, le rapport entre langue nationale et personnalité nationale. Un entretien avec un professeur complète cet examen.

Les cours peuvent alors débiter. Nous allons voir comment ils ont été suivis par les enseignants de l'Institut des sciences économiques, d'abord en rapportant la présentation des cours faite par un membre de la commission d'arabisation, ensuite en enregistrant les réactions de quelques enseignants, enfin en notant un propos du directeur du centre de langues.

Une remarque préliminaire s'impose. Le Centre de langues devait disposer d'un laboratoire muni d'un outillage moderne. Ce laboratoire n'est jamais arrivé au Centre (il fut intercepté par un des Instituts scientifiques d'Oran !).

Les enseignants économistes passent tous le test et sont répartis par niveaux : 5 dans le premier, 25 dans le deuxième et 17 dans le troisième. Dans le niveau 1, sont mêlés ceux qui sont vraiment à initier et ceux qui ont un niveau faible, mais réel. Le seul enseignant à vouloir être complètement détaché pour suivre 20 heures de cours par semaine est un de ceux qui sont très faibles. Rapidement, la commission de l'Institut programme les séances de cours en tenant compte du niveau de chaque enseignant, des disponibilités en horaires et locaux. L'ensemble désire suivre 9 heures de cours par semaine. On cherche les professeurs répondant aux différentes exigences. Le responsable de l'arabisation a de la peine pour les trouver. Par ailleurs, il faut aussi avoir un économiste arabophone pour les cours de terminologie du niveau 3 : il est trouvé plus facilement.

Dès le début des cours, des problèmes se posent. La surcharge de travail pour tous est le principal des obstacles. Il faut ajouter celui des formateurs : en effet, chaque niveau demande des formateurs spécifiques ; le niveau 1 a besoin d'enseignants bilingues (ce besoin se retrouve, en fait, à des degrés différents, aux trois niveaux), qui soient, en même temps, de très bons pédagogues. Le niveau 2 réclame des enseignants qui... préparent leurs cours, au lieu de les improviser. Le niveau 3 s'est heurté au problème des terminologies différentes suivant les modules (le langage de la comptabilité n'est pas le même que celui de l'initiation à l'économie). Finalement, à tous les niveaux, nous dit-on, c'est l'échec !

Un des enseignants explique qu'il n'a pas suivi les cours parce qu'il avait autre chose à faire : "Lorsque ma thèse sera terminée, alors et alors seulement je me mettrai sérieusement à l'arabe, car je veux m'arabiser".

Un autre a suivi les cours du niveau 3, assurés par un économiste à raison de deux séances par semaine seulement. Les choses se passent de la manière suivante : le texte (souvent à contenu idéologique) est écrit au tableau : "Nous avons de la difficulté à le lire, car l'écriture est celle d'un proche-oriental : en fait, bien que du niveau 3, nous avons du mal à nous exprimer couramment ; à ce niveau... il y a trois niveaux différents". Après la lecture, le professeur explique quelques expressions pour une bonne compréhension du texte. Ensuite, vient un temps de thème ou de version. Pour la version, des questions de terminologie apparaissent en fonction de l'origine de chacun : "Les Orientaux ont été formés à l'anglaise : nous, à la française. Par exemple, le mot entreprise n'a pas le même sens en français et en anglais. Nous avons de la difficulté à nous entendre avec le professeur : c'est un irakien, formé en URSS, qui ne sait pas le français".

Un autre enseignant a suivi le premier cours. Mais il n'a pas continué : "Cela fait vingt ans que je suis des cours d'arabe, et c'est toujours le même type d'enseignement donné. Il n'y a aucun progrès pédagogique. Dommage qu'il n'y ait pas de laboratoire, avec des moyens audiovisuels !... De toute façon, je préfère aller en Tunisie".

Un dernier enseignant explique ses absences par le fait que neuf heures de cours par semaine, <sup>Cela</sup> lui semble excessif. D'autant, précise-t-il, qu'"il en faut le double pour les assimiler. Pendant le temps de ma licence, j'ai perdu le peu que je savais : les cours de terminologie n'étaient pas sérieux".

L'entretien avec le directeur du centre de langues fut bref. Celui-ci est un linguiste formé en Angleterre. Lorsque nous sommes entré dans son bureau, il rendait à des étudiants leurs copies d'anglais!. "Je suis musulman et, affirme-t-il, partisan convaincu de l'arabisation. Mais regardez le tableau des présences aux cours d'arabisation: il y a 80 à 90 % d'absents en moyenne".

Après cet aperçu sur les spécialités, les instruments de travail et la formation des enseignants, propres à l'Université d'Oran, au cours de la deuxième année d'arabisation, une impression générale se dégage, qui n'est pas sans analogie avec celle que nous avons retirée de l'arabisation des étudiants et des enseignants, durant la première année, et dont nous avons fait état dans le chapitre précédent.

On retrouve une forte progression globale des effectifs étudiants arabisés, non seulement parce que la première année est maintenant arabisée totalement, sauf en sciences économiques, mais encore parce que, en deuxième année, les étudiants francophones demandent souvent leur transfert dans des instituts non arabisés et contribuent ainsi à l'homogénéisation des sciences sociales et humaines.

On retrouve également la difficulté d'arabiser les enseignants francophones. Mais cette difficulté se présente, ici, maintenant, comme une résistance d'ordre moins idéologique que pratique. Certes, les enseignants francophones se font à l'idée de s'arabiser, ne serait-ce que par crainte de marginalisation, compte-tenu du contexte national et universitaire ; mais ils renacent devant les obstacles pratiques de l'arabisation et s'interrogent sur l'avenir réservé aux disciplines qu'ils enseignent, compte-tenu de ce même contexte et, plus spécialement, du contenu de la nouvelle carte universitaire.

On retrouve aussi une difficulté dans la relation et la collaboration entre les enseignants algériens, qu'ils soient francophones ou arabophones, d'une part, et, de l'autre, les enseignants du Proche-Orient. Les étudiants eux-mêmes continuent à avoir tendance à se plaindre de leurs professeurs orientaux pour des raisons, à la fois pédagogiques, linguistiques et idéologiques. Pour les Algériens, étudiants et enseignants, la disparition de cette tension se réalisera avec le départ des Orientaux et leur remplacement par des Algériens, donc par une algérianisation totale, vivement souhaitée.

On retrouve, encore, mais amplifié, le problème des instruments de travail, dont la pénurie est encore plus sensible au fur et à mesure que l'on avance dans les étapes de la licence.

On retrouve, enfin, les obstacles à l'arabisation de l'administration universitaire, même si les textes administratifs sont rédigés en arabe et en français : les directeurs des Instituts restent le plus souvent francophones et la plupart des secrétaires demeurent habituées à travailler en langue française.

Ce que nous avons constaté dans l'Université d'Oran est-il typique de ce qui s'est passé, en 1981-1982, dans l'ensemble des universités algériennes ? Il semble que oui, si du moins on se réfère en particulier au Séminaire National de mai 1982.

### III - Arabisation dans les Universités d'Algérie

Nous effectuerons en deux temps la présentation de l'état de l'arabisation de la deuxième année des sciences sociales et humaines dans l'ensemble des universités d'Algérie. D'abord, nous exposerons l'évaluation de cet état de l'arabisation telle qu'elle a été faite au cours du Séminaire National sur l'Arabisation de l'Enseignement supérieur, qui s'est réuni à Alger les 17 et 18 mai 1982. Ensuite, nous rendrons compte des entretiens que nous avons eus à Alger et Constantine, durant l'année 1981-1982, dans le prolongement de ceux que nous avons enregistrés en 1980-1981.

#### 1) - Le séminaire

Ce séminaire national est organisé par le Ministère de l'enseignement supérieur afin, d'une part, de dresser un bilan général de ce qui est acquis en matière d'arabisation, en particulier en sciences sociales et humaines, et, d'autre part, afin de préparer l'avenir, spécialement celui de l'arabisation de la troisième année de ces sciences.

Ce séminaire réunit les recteurs d'Universités, les directeurs des centres universitaires, les directeurs des instituts de sciences sociales et humaines, les différents responsables de l'arabisation au sein des universités et du ministère, des représentants du Parti et des organisations de masse. L'importance d'un tel séminaire, ne serait-ce qu'en raison de sa composition, ne saurait échapper.

Quatre points principaux sont soumis à la réflexion des participants : l'arabisation des formateurs, celle de l'administration, celle de la terminologie, celle de la troisième année des sciences sociales et humaines. Le Ministère avait constitué quatre commissions chargées d'élaborer les documents devant servir de base de travail aux séminaristes.

La presse nationale avait donné les renseignements précédents dans le quotidien El Moudjahid du 16 mai. Le 18 mai, un second article est rédigé durant la deuxième journée des travaux et répète largement le premier. Nous n'avons rien trouvé d'autre qui soit écrit à ce sujet et rende compte des résultats de ce séminaire. Au reste, ces résultats étaient sans doute déjà acquis avant même l'ouverture des travaux.

L'article du 16 mai aborde essentiellement les réalisations en matière d'arabisation des enseignants : la création des quatre centres d'enseignement intensif des langues (à Annaba, Alger, Constantine et Oran) et les stages réalisés en Syrie qui devraient permettre aux enseignants stagiaires d'assurer "leurs cours en langue nationale et ce dès la rentrée universitaire 1982-1983". "Il faut relever, ajoute péremptoirement le journaliste, que les deux premières années de toutes les sciences humaines ont été complètement arabisées dans d'assez bonnes conditions, et les universités se préparent déjà à arabiser la troisième année au commencement des différentes spécialités".

L'article du 18 mai reprend ces informations et les complète de la manière suivante : "L'ensemble des institutions administratives sont chargées, en ce qui les concerne, d'arabiser leurs fonctionnaires ainsi que certains documents administratifs dont l'utilisation est fréquente. En ce qui concerne la terminologie, les participants à ce séminaire étudieront un ensemble de textes élaborés par les universités

et en sélectionneront les meilleurs sur le plan scientifique et linguistique, dont l'utilisation sera généralisée à tous les instituts". Pour ce qui est de l'arabisation de la troisième année des sciences humaines, le journaliste n'hésite pas à affirmer : "Elle ne devra connaître aucune difficulté".

Le texte officieux (16) du "bilan de l'arabisation de la deuxième année des sciences sociales", qui est une pièce maîtresse du séminaire, commence par l'introduction suivante : "L'arrêté du 14 septembre 1980 a donné une impulsion considérable au processus d'arabisation de l'enseignement supérieur. En l'étendant à la deuxième année des sciences sociales, l'arrêté du 2 septembre 1981 a rendu ce processus pratiquement irréversible dans un domaine connu, par ailleurs, pour son ampleur et sa sensibilité socio-culturelle et politique particulières. Un regard sur le bilan (...) autorise à dire tout de suite qu'enseignants, étudiants et administrations universitaires ont su réussir à lever un certain nombre de contraintes".

Le texte continue par "quelques observations" qui sont divisées en trois parties : les enseignements de deuxième année, l'encadrement pédagogique, les modules de spécialité dispensés en langue étrangère. De ces modules, nous ne parlerons qu'en note 18 : ils ne font pas partie des sciences sociales et humaines énumérées dans l'arrêté du 14 septembre 1980.

#### Enseignements de deuxième année

Avant d'indiquer les résultats concernant les enseignements de deuxième année, le texte fait une remarque d'ordre général : "Une véritable analyse de l'opération d'unification de l'enseignement de la 2<sup>e</sup> année des Sciences Sociales en langue nationale n'est possible qu'une fois en possession d'informations telles que résultats des examens de juin et septembre 1982, données relatives à la situation des enseignants francophones, livre et documentation arabes, entre autres". "Cependant, ajoute le texte, les renseignements aujourd'hui disponibles permettent de formuler (des) observations schématiques".

---

16 - Ce texte, nous le disons officieux, non pas parce qu'il serait confidentiel, mais parce qu'il n'a pas été rendu public.

Nous ne traitons, ici, que de la partie "bilan" d'un texte qui comporte aussi une partie "perspectives". Nous aborderons son second aspect dans le prochain chapitre.

Le texte aborde, alors, le bilan des enseignements de deuxième année. "Mis à part le cas de l'Institut de Psychologie Appliquée de l'Université d'Alger-Centre et quelques modules ne dépassant pas 2 à 3 unités en Sciences commerciales (Alger), Pscho (Constantine) et Sciences Economiques (Tizi-Ouzou et peut-être Oran (17), tous les enseignements de deuxième année des sciences sociales ont été dispensés en langue nationale et, cela, dans la totalité des 22 établissements nationaux concernés. De la sorte, la communauté universitaire a concrètement démenti certaines prévisions annonçant, à la fin de l'année dernière, comme inéluctable le retour au français comme langue dominante d'enseignement des sciences sociales".

Pour l'année 1981-1982, les résultats par disciplines et par universités sont les suivants:

En sciences économiques, la langue nationale est la seule langue d'enseignement à Alger, Constantine, Annaba, Tlemcen, Sétif et Batna ; à Tizi-Ouzou, les statistiques et les mathématiques sont enseignées en français. Le texte ne parle pas de la situation à Oran : nous l'avons analysée dans les pages précédentes.

En sciences juridiques, l'arabe est la langue d'enseignement dans les mêmes centres qu'en sciences économiques, auxquels il faut ajouter Tizi-Ouzou et Sidi-Bel-Abbès qui n'a que la première année (à Sétif, l'enseignement supérieur n'est pas donné en sciences juridiques). Pour Oran, le texte ne fournit à nouveau aucune information.

En sciences politiques l'arabe est la langue d'enseignement.

En sociologie, l'arabe est partout la seule langue utilisée (Alger, Oran, Constantine et Annaba).

En psychologie, l'arabisation est totale à Alger et Oran, alors qu'à Constantine deux modules sont en langue française (18).

---

17 - Aucun représentant de l'Institut des sciences économiques d'Oran n'était présent à ce séminaire (l'Institut des sciences juridiques de cette Université était-il lui-même représenté ?!).

18 - En sciences commerciales, les statistiques et les mathématiques financières sont en français. Le paragraphe du texte du séminaire qui concerne "les modules de spécialité dispensés en langue étrangère" indique un fait nouveau : "l'introduction d'un enseignement en anglais (budget prévisionnel en sciences commerciales)"... En psychologie appliquée, à Alger, trois modules sont en arabe et dix en français. En bibliothéconomie, le module de sciences sociales est en arabe, les modules techniques sont en français.

### Encadrement pédagogique

( En ce qui concerne l'encadrement pédagogique, le texte du séminaire, à la lumière d'une comparaison entre les données de 1982 et celles de 1981, indique trois tendances :

- "Poussée de l'algérianisation grâce au développement de la post-graduation et à cause des difficultés de recrutement de coopérants des pays arabes. Cependant, elle continue à affecter essentiellement le corps des assistants".
- "Amélioration sensible de l'encadrement dans les Centres Universitaires, surtout sur le plan quantitatif".
- "Dégarnissement du corps des maîtres-assistants algériens, du fait surtout de l'insuffisance de la prise en charge de l'arabisation de ceux, parmi eux, qui sont francophones".

Des renseignements statistiques officiels indiquent les résultats suivants pour l'année 1981-1982 :

En sciences économiques, le total des enseignants algériens arabophones est de 99 (non compris le chiffre d'Oran) dont 7 maîtres de conférence, 19 maîtres-assistants et 73 assistants : les étrangers sont respectivement 11,35 et 1 (en 1980-1981, les Algériens étaient 66 et les étrangers 90) (19).

En sciences juridiques (non compris Oran ni Annaba), les Algériens sont 89 dont 12 maîtres de conférence, 14 maîtres-assistants et 63 assistants : les étrangers sont respectivement 12,13 et 1 (en 1980-1981, les Algériens étaient 176 et les étrangers 87).

En sciences politiques, les Algériens sont 21 dont 7 maîtres-assistants et 14 assistants. Les étrangers sont 2 maîtres de conférence et 2 maîtres-assistants (en 1980-1981, les Algériens étaient 13 et les étrangers 20).

En sociologie (les chiffres de Annaba ne sont pas indiqués), les Algériens sont 41, dont 4 maîtres de conférence, 7 maîtres-assistants et 30 assistants. Les étrangers sont 1 maître de conférence et 4 maîtres-assistants (en 1980-1981, les Algériens étaient 77 et les étrangers 31).

---

19 - Les chiffres de 1980-1981 donnés entre parenthèses, ici et dans les paragraphes suivants, ne figurent pas dans le texte officiel du séminaire de mai 1982. Nous les avons tirés d'autres sources : cf. chapitre IV.

En psychologie, les Algériens sont 36 dont 4 maîtres de conférence, 6 maîtres-assistants et 26 assistants ; les étrangers sont 9 maîtres-assistants et 1 assistant (en 1980-1981, les Algériens étaient 24 et les étrangers 6).

Au total, les Algériens sont 286, dont 27 maîtres de conférence, 53 maîtres-assistants et 206 assistants. Les étrangers sont 92, dont 26 maîtres de conférence, 63 maîtres-assistants et 3 assistants (en 1980-1981, les Algériens étaient 356 et les étrangers 234).

La différence entre les deux années n'est pas entièrement pertinente à cause de certains manques de chiffres concernant Oran, Annaba, etc... Toutefois, en sciences économiques, le nombre des Algériens augmente, et celui des étrangers baisse. Ce phénomène est encore plus net en sciences politiques. Par contre, en psychologie, le nombre des Algériens et celui des étrangers augmentent tous les deux (il est notable, par ailleurs, que tous les étrangers de cette discipline se retrouvent à Constantine, qui n'a que 12 assistants algériens). En sociologie, les deux nombres baissent, ce qui est étonnant pour les enseignants algériens. En sciences juridiques, les calculs sont faussés par le manque des résultats d'Oran et Annaba, ainsi que par les totaux erronés de 1980-1981 (nous l'avons déjà signalé). Cependant, en sciences juridiques également, les nombres d'Alger sont surprenants : 57 assistants et seulement 2 maîtres de conférence et 5 maîtres-assistants. Néanmoins, la tendance à l'algérianisation par les assistants (post-graduation) est effectivement remarquable, ainsi que la baisse massive du nombre de coopérants étrangers.

Rappelons que le séminaire avait à traiter de quatre points principaux touchant à l'arabisation. Après l'arabisation des enseignements et de l'encadrement, dont il vient d'être question, venons-en à celle de l'administration, de la terminologie et de la troisième année.

Le document du séminaire traitant de l'arabisation de l'administration universitaire peut être divisé en deux parties. La première dresse un "bilan des actions antérieures" ; la seconde présente un "résumé des propositions des commissions".

Le bilan commence par rappeler que la "flexion sérieuse" sur l'arabisation de l'administration a démarré après les décisions du Comité Central de mai 1980, c'est-à-dire à la rentrée universitaire

1980-1981). Cependant, "si l'arabisation des formateurs et de la terminologie a produit des effets louables, il n'en a pas été de même en ce qui concerne l'administration. Cette opération n'ayant pas été jugée prioritaire, ce qui peut d'ailleurs expliquer le retard constaté dans ce domaine et ce malgré l'arabisation de la plupart des documents administratifs". Certes, des résultats ont été obtenus "ça et là" et des "initiatives louables ont vu le jour" ; mais les résultats "restent bien en deçà de nos espoirs", à cause de "l'absence de coordination" pour mettre en oeuvre les "quelques orientations" du ministère concerné. Le texte conclut : "On pourrait donc dire que l'étape franchie à ce jour dans le domaine de l'arabisation, malgré tous ses aspects négatifs, n'est pas vouée à l'échec, car elle nous a servi d'expériences. Notre devoir maintenant est de coordonner toutes les expériences acquises par ces établissements, afin d'en faire ressortir une méthode exemplaire susceptible d'être adéquate".

Suit le "résumé des propositions des commissions", dont nous réservons l'analyse pour le chapitre suivant, comme nous nous en sommes expliqué dans la note 16 de ce chapitre-ci.

Le troisième point abordé par le séminaire concerne l'enseignement de la terminologie. Des textes rédigés par les différentes universités, nous le savons, ont été étudiés. Le problème est délicat, car il s'agit de mettre au point et de choisir le vocabulaire scientifique et technique propre à chacune des spécialités concernées par l'arabisation. L'Institut d'Economie d'Oran, par exemple, n'est pas encore arrivé à publier les résultats de ses travaux. Le choix d'un concept scientifique en langue arabe exige des bilingues, à la fois avertis et compétents dans la discipline concernée.

Le dernier point du séminaire est l'arabisation de la troisième année des sciences sociales et humaines. Elle est décidée, au vu du bilan que nous avons présenté, pour la prochaine rentrée universitaire, celle de 1982-1983.

Ce séminaire de mai 1982 est <sup>donc</sup> particulièrement important puisqu'il accentue le processus d'arabisation en sciences sociales et humaines, très particulièrement en ratifiant la décision d'arabiser la troisième année d'enseignement, et ce malgré les difficultés diverses et surtout celle de l'encadrement pédagogique.

## 2) - Les entretiens

Après ce séminaire important, voici les réactions que nous avons recueillies au cours d'entretiens avec des enseignants d'Alger et de Constantine.

Un enseignant d'Alger, né en Algérie, fils d'émigré, marié à une algérienne, a suivi l'enseignement primaire et secondaire en France ; il a fait ses études supérieures en Algérie. Durant sa licence, il n'a jamais passé un examen d'arabe ; mais il a pu, tout de même, obtenir son certificat de licence. Actuellement, il ne fait aucun effort pour s'arabiser : son enseignement à l'Université, sa thèse en préparation, sa famille et ses différentes activités, lui prennent tout son temps. "De toute façon, nous dit-il, les méthodes pédagogiques utilisées ne me permettent pas d'avancer. Le plus, l'environnement est francophone. Je n'ai donc pas de pratique et je ne suis pas stimulé. J'envisage de quitter l'enseignement supérieur, si nécessaire. L'arabe ne sera jamais ma langue maternelle ; jamais je ne pourrai penser en cette langue : ce serait perdre 50 % de mes facultés intellectuelles". Pourtant, il a essayé d'apprendre l'arabe littéraire : "En arrivant à l'Université, on nous a fait croire que les fils d'émigrés seraient dispensés de l'arabe, du module d'arabe. En fait, il nous fallait le niveau 3 en fin de licence ! J'ai été dans un groupe de quelques très faibles comme moi ; nous ne savions ni lire ni écrire. Pour le niveau 1, ce sont des Imams qui nous enseignaient. L'enseignement était sans cesse mêlé de considérations religieuses. Il nous fallait apprendre par coeur sans réfléchir".

A une question sur ce qu'il pense de l'arabisation, il répond : "L'arabisation est une préoccupation d'ordre politique pour satisfaire les revendications sociales d'une petite bourgeoisie rurale sans fondement culturel profond. L'arabisation ne peut être que religieuse. Arabisation équivaut à islamisation. L'arabe n'est pas une langue du XX<sup>e</sup> siècle. Les méthodes pédagogiques ne peuvent être que traditionnelles".

Quant à l'arabisation de la discipline qu'il enseigne, il pense que "l'arabisation est un moyen d'éliminer les gens valables au profit des médiocres. Notre génération est rejetée, marginalisée. C'est un véritable phénomène d'auto-exclusion. La conséquence sera une baisse de niveau considérable. On ne peut arabiser par décret. On contraint les enseignants à s'arabiser par l'arabisation des étudiants ! L'Algérie est en train de passer d'une coopération à une autre : nous n'allons pas vers l'algérianisation. Que faire ?".

Nous avons rapporté assez longuement les réactions de cet enseignant. Sans doute ne s'agit-il là que de réactions-limites. Mais, comme telles et compte tenu de la franchise - quelque peu agressive - avec laquelle elles sont exprimées, elles sont caractéristiques, sinon de tous les enseignants francophones, du moins de certains enseignants ex-émigrés.

Un enseignant en sociologie, francophone, répond à une question sur l'arabisation : "Je suis doublement déculturé. Avant on m'empêchait d'acquérir la culture arabe : j'ai donc acquis la culture française. A présent, on veut m'enlever la culture française pour que je prenne la culture arabe. C'est trop tard !". Cet enseignant quitte l'institut de sociologie et en cherche un autre, non arabisé.

A Constantine, un enseignant en psychologie a participé aux cours d'arabisation dans un groupe de niveau 2. "Il n'y eut, explique-t-il, que trois ou quatre séances : les cours ont été rapidement arrêtés, car nous étions devenus trop peu nombreux. Le commentaire explicatif d'un texte, écrit au tableau ou dicté, occupait tout le temps de la séance ; après, nous n'en avions plus assez pour la discussion. Mes camarades comprenaient pratiquement tout ; mais nous avions de la peine pour nous exprimer : nous manquait le vocabulaire technique".

Ce même enseignant répond à la question "Comment s'est passée l'arabisation de la deuxième année ?" : "Presque tous les modules ont été enseignés en arabe ; mais il a fallu faire venir des professeurs égyptiens qui ont donné jusqu'à 18 heures de cours par semaine. Ils se disaient compétents en tout ce que leur demandait l'administration, qui ne pouvait pas contrôler leur travail... Par ailleurs, les étudiants ont manifesté pour demander que les modules soient enseignés en français. L'année dernière (1980-1981), ces mêmes étudiants avaient manifesté parce que des modules étaient encore enseignés en français".

Un enseignant d'économie revient de France où il avait été détaché pour préparer une thèse de troisième cycle. Il est envoyé dans un des nouveaux centres universitaires. L'administration lui a demandé d'enseigner en arabe. Il a accepté pour ne pas avoir d'ennuis, en se disant : "Je me débrouillerai avec le dialectal et le français"... Pour cette raison et aussi pour d'autres, à l'heure actuelle, il n'a plus de poste d'enseignement.

Une troisième promotion de post-graduation en sciences économiques a commencé en mai 1982 à suivre des cours de terminologie, à raison de deux séances par semaine. Un entretien avec l'un des étudiants montre que ces futurs enseignants sont plus motivés que les enseignants déjà en poste et aussi plus compétents qu'eux en langue nationale. Cependant, "notre groupe, ajoute-t-il, est hétérogène. Même ceux qui ont fait de l'arabe dans le primaire et le secondaire en sections bilingues, rencontrent des difficultés. Pendant la licence, notre niveau a baissé en arabe. J'ai peur d'avoir à enseigner en arabe et d'être ridicule devant les étudiants. Nous aurons toutes les difficultés en même temps : celles d'un premier enseignement et celles d'un enseignement en arabe. Il nous manque trop de vocabulaire technique".

Alger, Constantine, Oran... Le discours des enseignants francophones (c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas encore à même d'enseigner en arabe) se ressemble étrangement. Beaucoup sont entrés dans le processus d'arabisation et ont suivi des cours d'arabe, tels qu'ils leur ont été proposés. La plupart d'entre eux n'ont pas persévéré. Pourquoi un échec aussi généralisé ? Il a fini par décourager les membres - des enseignants eux aussi - des commissions d'arabisation : la commission de l'Institut des sciences économiques d'Oran ne comptait plus que quatre membres en fin d'année !

Sans doute les réactions que nous venons de rapporter émanent surtout d'enseignants francophones. Il n'en reste pas moins que leur cas est important, en raison de la place qu'ils occupent dans l'enseignement des sciences sociales et humaines. Au reste, il est des enseignants arabophones qui ne cachent pas davantage leur déception. L'un d'entre eux qui, de francophone, était devenu dès 1975 arabophone, nous déclarait : "l'arabisation oui, mais pas comme ça !". Ajoutons - nous l'avons constaté plus d'une fois - que, francophones ou arabophones, la majorité des enseignants se sentent solidaires quand ils s'interrogent, non sans inquiétude, sur l'avenir des sciences sociales et humaines, compte tenu du contexte dans lequel s'opère actuellement l'évolution de ces sciences.

#### Conclusion

A la lumière, entre autres, des réactions, souvent négatives, rapportées dans ce chapitre, aussi bien dans le cas de l'arabisation à Oran que dans celui de l'arabisation dans les autres universités, on

ne peut manquer d'être frappé, en contre-point, par la façon dont sont rédigés les documents relatifs à l'arabisation, qu'il s'agisse des documents d'orientation ou qu'il s'agisse des documents-bilans, sans oublier, bien entendu, les propos des mass média qui présentent les uns et les autres et les commentent.

Ces documents, en effet, se signalent, à la fois, par leur lucidité, leur habileté et leur volontarisme.

Malgré quelques erreurs, voire camouflages, en fait minimes, dans l'analyse des réalités, soit à arabiser soit arabisées, ces textes ont le courage de la vérité. Ils n'hésitent pas à dénoncer retards, difficultés, résistances, contradictions, risques d'échec. Sauf sur des points de détail, il serait difficile de les prendre en défaut en ce qui concerne les aspects négatifs du processus d'arabisation.

Toutefois, si ces textes font preuve d'une incontestable lucidité, ils font preuve aussi d'une incontestable habileté. En effet, les réalités qu'ils dénoncent sont enrobées, d'une part, dans le contexte idéalisé des objectifs choisis et des relances annoncées et, de l'autre, dans un discours compensateur où les échecs sont contrebalancés par les réussites et le négatif par le positif. La réalité du présent se trouve ainsi chaque fois relativisée par recours soit à l'idéal poursuivi, soit à des acquis satisfaisants.

Une telle lucidité et une telle habileté relèvent sans doute de l'art politique. Mais, pour politique que soit le discours sur l'arabisation, il n'en est pas moins suivi de décisions de haute politique et de réalisations réellement effectives. Ces décisions et ces réalisations sont les marques indubitables d'un volontarisme politico-idéologique qui ne cesse de se concrétiser. Ce n'est pas toujours en vain, en effet, que le discours affirme que les retards doivent être rattrapés, les difficultés surmontées, les résistances converties, les contradictions dépassées, les échecs éliminés. Ce n'est pas davantage en vain qu'est poursuivi un combat défini comme une lutte contre l'aliénation coloniale et le néo-colonialisme culturel, pour une culture nationale et une langue arabe, véritable véhicule linguistique d'une civilisation universelle.

Quant aux réactions dont nous avons fait état, il serait juste de remarquer qu'elles relèvent souvent, elles, de l'intérêt individuel. Il n'en reste pas moins que l'inquiétude exprimée par les enseignants des sciences sociales et humaines manifeste une interrogation qui porte, non seulement sur leur avenir personnel, mais encore, et plus globalement, sur le rôle et la place qu'occuperont, demain, dans l'université et la société algériennes, ces sciences sociales et humaines.

=====